
MODALITÉS D'ORGANISATION DES
ÉPREUVES DE CERTIFICATION
« CONCEVOIR ET ANIMER DES SÉANCES DE
YOGA AQUATIQUE »
E.LEARNING
Organisme formateur
https://aqua-yoga.fr/
Certificateur - IFCYA
https://institut-certification-yoga-aquatique.fr

Présentation du yoga aquatique



Le yoga aquatique est une pratique corporelle de yoga dans un milieu aquatique. Cette pratique est apparenté aux techniques de yoga (Asana, Pranayama et méditation).
La création de la formation et la certification est une réponse à une forte demande de pratique de yoga aquatique. De nos jours, un grand nombre de personnes souhaitent pratiquer le yoga, mais comme elles se sentent dans l'incapacité physique liée à leur flexibilité, à des problèmes de poids ou de respiration, elles se privent de ces bienfaits.

Cette formation et cette certification permet aux certifiés de transmettre le yoga aquatique dans le respect du code d'éthique et de déontologie du yoga en milieu aquatique.

Compétences nécessaires à l'enseignement le yoga aquatique

Enseigner le yoga aquatique exige d'importantes compétences pédagogiques, puisqu'il met en relation avec des publics divers pour les accompagner en toute sécurité dans la pratique du yoga aquatique.
Cette responsabilité requiert d'être capable de construire une séance et de l'animer en transmettant les fondamentaux du yoga, de la natation. Le candidat.e doit être capable de conduire une séance de yoga aquatique contenant des postures simples, des exercices de souffle, de relaxation et de méditation ainsi qu'être capable d'utiliser des médias pour enrichissent sa séance.

Voie d'accès à la certification d'enseignant du yoga aquatique

Par la formation en yoga aquatique de 17 modules de compétences réalisés 100% en ligne.

Pré-requis pour accéder à la formation en yoga aquatique

Ces pré-requis assurent que les futurs certifiés disposent des compétences nécessaires pour proposer des séances sécurisées, adaptées et efficaces en yoga aquatique.

Compétences et Qualifications Professionnelles	Être titulaire ou en cours d'acquisition d'un diplôme ou d'une certification en lien avec l'encadrement des activités aquatiques ou du bien-être + PSE1	Être titulaire ou en cour d'acquisition BEESAN, BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (AAN) Licence STAPS APA (Activité Physique Adaptée) ou Entraînement Sportif CQP ALS (Animateur de Loisirs Sportifs) option Activités Aquatiques Diplôme d'État de Maitre-Nageur Sauveteur (MNS)	Certification reconnue en yoga Formation en coaching bien-être, sophrologie ou kinésithérapie +PSE1 Professeur de yoga, sage femme infermier (ère), kiné, sophrologue
Aptitudes Physiques et Pédagogiques	Attestations ▪ 200mNL ▪ Pratique de yoga	Avoir des compétences pédagogiques pour encadrer des publics variés (seniors, femmes enceintes, personnes en rééducation, etc.).	Être âgé de 18 ans minimum
Connaissances théoriques de base	Notions sur les bienfaits du yoga et des techniques de respiration.	Compréhension des effets de l'eau sur le corps et du concept d'hydrothérapie.	

Près-requis pour accéder à la certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »

Être titulaire d'un des diplômes ou certifications + PSE1	▪ Diplôme ou Certification en lien avec l'encadrement des activités aquatiques ou du bien-être	▪ BEESAN, BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (AAN) ▪ BNSSA ▪ Diplôme d'État de Maitre-Nageur Sauveteur (MNS)	▪ Certification reconnue en yoga ▪ Formation en coaching bien-être, sophrologie ▪ kinésithérapie
Attestations	▪ 200mNL ▪ Pratique de yoga	Avoir participer à la totalité de la formation en présentiel ou en distanciel	

Dispositif d'évaluation du candidat.e

Le·la candidat·e est évalué·e au travers de trois épreuves : un QCM, la conduite d'une séance et un oral. L'obtention de la certification nécessite un score minimum de 50 points sur 100.

Épreuve pratique de certification

Le candidat.e doit satisfaire aux trois (3) épreuves pour obtenir la certification en yoga aquatique.

1. Épreuve écrite 30mn: Le candidat.e répond à une série de 30 questions de type QCM basée sur les connaissances théoriques, techniques et philosophiques du yoga et du yoga aquatique.

2. Épreuve pratique 20mn : le candidat.e est évalué.e sur l'enseignement d'une séance de yoga aquatique, sur la pertinence des exercices proposés, sur la sécurité des pratiquant et l'adaptation de sa séance si nécessaire. Il (elle) est aussi évalué.e sur son sens de l'accueil, son adaptation au public et à l'environnement, ses connaissances techniques, sa pédagogie, son écoute, sa présence, sa réactivité, sa transmission des connaissances, son sens des responsabilités, sa capacité à identifier les points forts et les points faibles des participants et sa capacité à s'adapter au public et à l'environnement. Il (elle) est évalué.e également sur ses capacités à mener sa séance préétablit par l'exécution des exercices en se référant à ce qui fait la spécificité du yoga aquatique: postures, enchaînements, relaxation, respiration, méditation, techniques d'intériorisation, médias. La séance évaluée doit être structurée avec un début, un déroulement et une fin. Le corps de la séance doit intégrer le thème tiré au sort en amont, lequel doit être clairement identifié.
3.
4. Épreuve Oral 20mn: Lors de l'oral, le·la candidat·e présente et justifie la séance qu'il·elle a conduite, puis répond aux questions théoriques, techniques et philosophiques du jury. Cette épreuve permet au jury de vérifier la maîtrise des compétences essentielles à l'enseignement du yoga aquatique.

Intitulé de la certification
« Concevoir et animer des séances de yoga aquatique » **Organisme certificateur: Institut Français de certification en yoga aquatique (IFCYA)**
Le yoga aquatique se positionne à l'intersection de plusieurs secteurs en pleine expansion : yoga, bien-être, activités aquatiques et sport-santé. L'intérêt croissant pour les activités aquatiques de relaxation et les pratiques corporelles douces justifie la nécessité d'avoir des professionnels qualifiés capables d'encadrer ces séances de manière structurée et sécurisée.
Valider les 8 compétences spécifiques **Voir dans la réglementation le référentiel de compétences**

ÉVALUATION FINALE

HTTPS://INSTITUT-CERTIFICATION-YOGA-AQUATIQUE.FR

CONTENU DES ÉPREUVES

Type d'évaluation	Objectif	Contenu des épreuves	Modalité d'évaluation	Note/100
Évaluation écrite 30mn	Vérifier l'acquisition des connaissances sur le yoga aquatique, la physiologie et la pédagogie.	QCM sur les fondements du yoga, yoga aquatique, respiration et relaxation	QCM	30
Évaluation pratique en situation 20mn	Proposer des exercices de yoga aquatique à un public et adapter la séance en fonction du niveau de pratique .	Conduire une séance de yoga aquatique en adaptant les exercices aux pratiquants	Évaluation d'une séance de yoga aquatique	50
Oral 20mn	Analyser la pertinence de la séance et remédiation si nécessaire. Vérifier si le contenu théorique est assimilé.	Retour sur séance Questions diverses	Vérification des compétences et des connaissances	20
Certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »	Une note minimum de 50 points est exigée pour obtenir la certification.	Toutes notes inférieures à 10/30 au QCM 30/50 à la séance pratique 10/20 à l'oral sont éliminatoires.	Voir règlement de l'IFCYA	100

La certification est accessible aux personnes en situation de handicap, des modalités d'organisation sont mis en place en fonction du handicap identifié.

Conditions d'attribution de la certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »
La certification est acquise si le candidat a participé à la totalité de la formation en présentiel ou en distanciel et obtient une note supérieure ou égale à 50 points sur 100, sans avoir obtenu de notes éliminatoires aux 3 épreuves (notes inférieures à 10 / 30 pour le QCM, note inférieure à 30 / 50 pour la séance pratique et une note inférieure à 10/20 pour l'oral).

Aptitudes visées

Le tableau détaille les aptitudes visées, le savoir et le savoir faire attendus pour valider la capacité du candidat·e· a obtenir la certification en yoga aquatique.

Aptitudes visées	Savoir	Savoir faire
- Transmettre la philosophie du yoga portant sur le développement d'une posture intérieure d'attention, de bienveillance et de présence, permettant au stagiaire d'incarner les valeurs fondamentales du yoga dans sa pratique et dans sa transmission.	- Les principes fondamentaux de la philosophie du yoga (non-violence, présence, écoute, équilibre corps-esprit) - Les valeurs du yoga appliquées à la pratique et à l'enseignement (bienveillance, respect du rythme de chacun, attention portée aux participants) - L'importance de l'intention, de la respiration et de la conscience corporelle dans l'harmonisation du corps et de l'esprit - Les fondements de l'éthique et de la posture professionnelle dans l'accompagnement des pratiquants	- Incarner les valeurs et principes de la philosophie du yoga dans sa pratique personnelle et dans l'enseignement - Créer un climat de bienveillance et de confiance, propice à l'apprentissage et à la détente des participants - Intégrer l'écoute, la respiration consciente et l'intention dans chaque séance de yoga aquatique - Adapter sa posture et son discours pour transmettre les principes du yoga de manière accessible et sécurisée, tout en respectant les besoins et capacités de chacun
- Intégrer les postures et de ses effets sur le corps et l'esprit - Guider et placer les pratiquants dans l'exécution correcte des postures, avec des ajustements verbaux et gestuels adaptés - Percevoir et contrôler l'équilibre, l'ancrage et de la stabilité, essentiels pour préparer la transposition des postures dans l'eau - Développer une conscience corporelle et posturale, permettant d'adapter la pratique aux besoins, aux niveaux et aux éventuelles limitations physiques des participants - Créer des enchaînements cohérents et progressifs, qui servent de base à l'apprentissage en milieu aquatique	- Les postures de yoga fondamentales, leur alignement, leurs effets physiques et énergétiques - Les principes d'équilibre, d'ancrage et de stabilité corporelle - donner des indications et contre-indications liées aux différentes postures pour différents niveaux et profils de participants - Les bases de la pédagogie pour guider les pratiquants dans l'exécution correcte des postures - Les principes de progressivité et d'enchaînement logique des postures afin de préparer la transition vers la pratique en immersion	- Guider les participants dans l'exécution correcte des postures, avec ajustements verbaux et gestuels adaptés - Observer et corriger la posture, l'alignement et l'équilibre des pratiquants - Adapter les postures aux capacités, niveaux et besoins spécifiques de chaque participant - Créer des enchaînements cohérents et progressifs pour assurer une progression sécurisée et efficace - Préparer les participants à transposer ces postures dans le milieu aquatique, en intégrant les principes de sécurité et de fluidité
- Maîtriser l'équilibre et la stabilité en immersion, pour permettre une pratique sécurisée et confortable pour le pratiquant - Ajuster les postures et enchaînements en fonction des effets de l'eau sur le corps et de la condition physique des participants - Développer une conscience corporelle et sensorielle, intégrant les perceptions de l'eau, du souffle et du mouvement - Guider et corriger les participants avec des repères verbaux, gestuels et visuels adaptés au milieu aquatique - Créer de séquences cohérentes et progressives, favorisant la fluidité, la respiration consciente et la relaxation.	- Adaptées les postures de yoga au milieu aquatique et ajuster si nécessaires - Les principes de flottabilité, de résistance et de soutien offerts par l'eau, et leur impact sur le mouvement et l'équilibre - Les techniques de respiration et d'alignement spécifiques au milieu aquatique - Les contre-indications et précautions à respecter pour différents publics, y compris les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap - Les bases de la pédagogie aquatique pour transmettre les consignes de manière claire et sécurisée	- Adapter et guider les postures de yoga en immersion selon les besoins et capacités des participants - Maintenir l'équilibre et la sécurité des participants dans l'eau tout en assurant la fluidité des mouvements - Utiliser des repères verbaux, gestuels et visuels adaptés pour corriger et accompagner efficacement les pratiquants - Créer et enchaîner des séquences progressives, harmonieuses et adaptées aux objectifs de la séance - Intégrer la respiration et la relaxation comme outils de centration et de bien-être en milieu aquatique

- Maîtriser la conscience du souffle, comme outil central de centration et de fluidité dans l'eau - Transmettre les techniques respiratoires adaptées à différents niveaux et besoins des participants - Intégrer la respiration dans la coordination des postures et des mouvements en immersion - Utiliser le souffle pour gérer la relaxation, le relâchement et le bien-être des participants	- Les techniques respiratoires fondamentales du yoga (pranayama) et leur adaptation au milieu aquatique - Les effets physiologiques et psychologiques de la respiration sur le corps et l'esprit - Les règles de sécurité et les précautions à respecter pour les exercices respiratoires en immersion - Les principes d'intégration du souffle dans les enchaînements et la fluidité des séances - Les méthodes pédagogiques pour enseigner le souffle de manière claire et progressive	- Guider les participants dans des exercices respiratoires adaptés à leurs capacités et niveaux - Synchroniser la respiration avec les mouvements et les postures pour améliorer la fluidité et le bien-être - Utiliser le souffle comme outil pour la détente, la concentration et la régulation émotionnelle - Corriger et accompagner individuellement les participants pour optimiser l'efficacité et la sécurité des exercices respiratoires - Créer des séquences intégrant le souffle de manière cohérente avec la pratique aquatique et les objectifs de la séance
- Comprendre les propriétés de l'eau (flottabilité, résistance, pression, profondeur) et de leur impact sur le corps et le mouvement - Adapter les postures et enchaînements en fonction des effets de l'eau sur l'équilibre et l'effort musculaire - Gérer la sécurité des participants dans le bassin, en tenant compte des risques et des spécificités aquatiques - Créer une expérience sensorielle harmonieuse, intégrant la respiration, le mouvement et la détente dans l'eau	- Les principes de la physique appliqués au corps dans l'eau (flottabilité, poussée, résistance, équilibre) - Les adaptations des postures et enchaînements nécessaires pour le milieu aquatique - Les techniques pour assurer la sécurité et la prévention des risques dans le bassin - L'effet de l'eau sur la respiration, la posture et le relâchement musculaire - Les méthodes pédagogiques pour enseigner efficacement et en toute sécurité dans l'eau	- Adapter et guider les postures et mouvements au milieu aquatique selon les besoins et capacités des participants - Utiliser les propriétés de l'eau pour améliorer l'efficacité des postures et la fluidité des enchaînements - Assurer la sécurité du groupe et prévenir les risques liés au milieu aquatique - Intégrer le souffle, la relaxation et la perception sensorielle dans la pratique aquatique - Créer des séquences cohérentes et progressives, favorisant le bien-être, la concentration et la confiance des participants dans l'eau
- Utiliser des mudras et mantras comme outils de focalisation, d'équilibre énergétique et de centration - Transmettre des sensations énergétiques dans le corps, pour accompagner la relaxation et la fluidité des mouvements - Intégrer ces pratiques dans les séances de yoga aquatique, en cohérence avec les postures, la respiration et le rythme de l'eau - Développer une approche holistique et consciente, favorisant le bien-être physique, émotionnel et mental des participants	- Les mudras et mantras essentiels et leurs effets sur le corps, l'esprit et l'énergie - Les principes de circulation énergétique et les bases du corps énergétique dans le yoga - Les méthodes d'intégration des pratiques complémentaires dans les séances de yoga aquatique - Les effets physiologiques et psychologiques de ces pratiques sur la détente, la concentration et l'équilibre émotionnel - Les repères pédagogiques pour guider les participants de manière claire et sécurisée	- Guider les participants dans l'exécution des mudras et mantras de manière adaptée à leurs capacités et à l'eau - Intégrer les pratiques énergétiques dans les enchaînements et postures, en harmonie avec le souffle et le rythme aquatique - Observer et ajuster les participants pour favoriser la perception corporelle et énergétique - Créer des séquences cohérentes alliant postures, respiration et pratiques complémentaires, pour un bien-être global - Accompagner les participants dans un état de relaxation, de centration et d'équilibre énergétique tout au long de la séance
- Analyser et comprendre les besoins des participants pour proposer des adaptations pertinentes - Maîtriser la progression pédagogique, des postures, de la respiration et de la relaxation, afin de garantir une séance sécurisée, fluide et efficace. - Créer un environnement inclusif et bienveillant, favorisant l'autonomie, le confort et le bien-être de tous les participants	- Les principes de conception d'une séance de yoga (échauffement, progression, postures, respiration, relaxation). - Les adaptations nécessaires pour différents publics, y compris les personnes en situation de handicap - Les bases de la pédagogie inclusive et des techniques d'accompagnement adaptées - Les règles de sécurité et de prévention en milieu aquatique - L'impact des postures et de la respiration sur différents types de participants	- Concevoir et animer des séances cohérentes et progressives adaptées à tous les niveaux - Adapter les postures, les enchaînements et le rythme de la séance aux besoins spécifiques de chaque participant - Guider efficacement les participants, avec des consignes verbales et gestuelles claires - Observer, corriger et ajuster en temps réel pour garantir la sécurité et le confort - Intégrer des outils de relaxation, de respiration et de bien-être pour favoriser l'inclusion et la fluidité de la séance

Référentiel de compétences

Compétences	Descriptif
C1	Concevoir des séances de yoga aquatique adaptées aux besoins, attentes et niveaux des participants, y compris en situation de handicap, en utilisant des informations recueillies pour garantir un enseignement progressif et efficace.
C2	Réaliser des démonstrations de postures spécifiques au yoga aquatique en combinant des explications verbales, visuelles et gestuelles, afin de guider les pratiquants dans l'exécution correcte et sécurisée des mouvements.
C3	Préparer une séance de yoga aquatique structurée et cohérente, en veillant à l'équilibre des enchaînements et à l'atteinte d'un objectif précis.
C4	Animer une séance de yoga aquatique en ajustant le déroulement en fonction des conditions en milieu aquatique et des besoins spécifiques de chaque participant, afin de proposer une expérience personnalisée, sécurisée et adaptée à leurs capacités et objectifs.
C5	Encadrer des publics variés dans tout type de structure (piscine publique, centre de bien-être, spa, thalasso…) en mobilisant les techniques spécifiques du milieu aquatique et les principes fondamentaux de la natation, afin de concevoir et animer des séances ou cycles de yoga aquatique sécurisés, progressifs et adaptés aux objectifs des participants, notamment pour les personnes en situation de handicap.
C6	Élaborer des séances individuelles ou collectives de yoga aquatique adaptées à des thématiques ou besoins spécifiques (personnes âgées, troubles musculosquelettiques, femmes enceintes…), tout en garantissant sécurité, progression et respect des capacités de chacun.
C7	Accompagner la femme enceinte à travers la pratique du yoga aquatique, en lui offrant un espace sécurisant, des conseils adaptés et une présence attentive pour l'aider à mieux vivre les différentes étapes de la grossesse sur les plans physique, émotionnel et relationnel.
C8	Assurer l'encadrement sécurisé d'un groupe en yoga aquatique, en tenant compte des spécificités du milieu aquatique et des conditions de pratique.

Public cible

Maîtres-nageurs, éducateurs sportifs, professeurs de yoga, kinésithérapeutes, coachs bien-être et toute personne souhaitant diversifier ses compétences dans l'enseignement d'activités aquatiques et du yoga.

Mise en oeuvre de la certification

Convocation du candidat aux épreuves de certification

Avant les épreuves, chaque candidat reçoit une convocation officielle par mail et/ou courrier postal recommandé au moins 15 jours avant la date des épreuves.

Cette convocation comprend:

- Un guide des épreuves
- Les critères d'évaluation
- L'explication des compétences attendues et le barème de notation.
- Les modalités de déroulement : la durée, le matériel nécessaire, la tenue vestimentaire recommandée, les consignes de sécurité.
- Les obligations du candidat : pièces justificatives à fournir (pièce d'identité, convocation).
- Les contacts utiles : coordonnées du responsable des examens en cas de questions ou d'imprévus.

La veille de l'examen

un SMS ou e-mail automatique est envoyé au candidat.e pour éviter tout oubli.

Gestion des absences et retards

En cas d'absence justifiée (maladie, force majeure) : le candidat.e peut demander un report sous réserve d'un justificatif.
En cas de retard : au-delà de 15 minutes, l'accès à l'épreuve est refusé.

Ce dispositif garantit une organisation claire et fluide des examens, en assurant que tous les candidats aient bien pris connaissance des modalités et puissent s'y préparer efficacement.

Conditions d'obtention de la certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »

Lorsque le candidat a rempli la totalité des conditions d'obtention de la certification et à acquis la totalité des compétences en yoga aquatique, il se voit délivrer à la fin de la délibération du jury une certification en yoga aquatique.

Lorsqu'une épreuve est en échec, le candidat.e est tenu de repasser la totalité des épreuves lors d'une session ultérieure.
Pour les candidat.es qui souhaitent repasser l'évaluation finale, il est obligatoire de faire une demande écrite de participation et de s'acquitter d'une redevance de 80€ pour les frais de dossiers.
Lors du repassage de l'évaluation finale le candidat.e doublant passe la totalité des épreuves.

Organisation, notation et gestion des épreuves de certification

L'organisation et la gestion des épreuves sont assurées par l'organisme de formation. Les épreuves de certification sont organisées à la fin de la formation et assurées par un jury d'examen extérieur à la formation.
Une attestation en yoga aquatique est délivré à l'issue de la délibération du jury.

Le rôle du jury de certification

Le jury vérifie l'identité du candidat et est chargé de statuer sur la validation ou non des compétences attendues du candidat.e au regard du référentiel de certification. Un total de 50 sur 100 points minimum est attendu par le candidat.e pour l'obtention de la certification : « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique ».

Le jury a pour mission de valider les acquis du candidat.e pour chacune des compétences du référentiel. Il se prononce au regard des éléments d'évaluation fournis.

Composition du jury

Composé de 3 membres experts
Dans le domaine du yoga aquatique n'ayant aucun lien avec les candidats inscrit à la session d'examen.
Ces professionnels doivent être enseignant en yoga aquatique qui pratiquent depuis au moins 1 an
+ 1 membre expert suppléant dans le domaine du yoga aquatique

Critères de réussites

Évaluation théorique	**Critères de réussite** Pour réussir l'examen, le candidat doit donc obtenir au minimum 10 bonnes réponses sur 30.	**Critères d'échec** Moins de 10 bonnes réponses
Évaluation pratique en situation	**Critères de réussite** Démontrer la maîtrise des compétences essentielles définies dans le référentiel Assurer la sécurité des participants et adapter les exercices correctement Être capable de guider et corriger les pratiquants avec clarté et bienveillance	**Critères d'échec** La séance comporte des incohérences flagrantes et / ou n'ayant aucun rapport avec le yoga aquatique. Mise en danger des élèves Incapacité à construire, conduire et assurer une séance fluide et cohérente. Note inférieure à 30/50.
Oral	**Critères de réussite** Connaissances et compréhension approfondie des fondements théoriques de l'activité. Capacité du candidat à analyser, expliquer et justifier sa séance pratique Pertinence des corrections et ajustements proposés aux pratiquants Justification des choix pédagogiques avec des arguments clairs	**Critères d'échec** Absence de connaissances théoriques et pratiques. Incohérence de la séance suivi d'une incapacité à la remédiation. Manque de respect, agressivité et attitude non approprié envers les élèves, les candidat(e)s, les organisateurs et / ou le jury. Note inférieur à 10/20.

Délivrance de la certification d'enseignant en yoga aquatique

À l'issus des résultats de l'évaluation finale et après délibération du jury, la certification est attestée ou refusée.

Procédure en cas d'un dysfonctionnement des épreuves d'examen

Identification du dysfonctionnement	Qui peut signaler?	Comment signaler?	Analyse et décision du jury
Problème technique piscine, salle, informatique, vidéo	Un candidat Un membre du jury Un responsable de l'organisation	Immédiatement dés le constat du dysfonctionnement	Dysfonctionnement mineur poursuite des épreuves
Absence du jury ou partie du jury	Un candidat Un membre du jury Un responsable de l'organisation	Immédiatement dés le constat du dysfonctionnement	Dysfonctionnement majeur Mise en place d'une solution
Incident individuel	Un candidat Un membre du jury Un responsable de l'organisation	Immédiatement dés le constat du dysfonctionnement	Dysfonctionnement justifié Report de l'épreuve
Procès-verbal de l'incident			Nature du problème, les mesures prises et les conséquences sur l'organisation.

Procédure de contrôle des épreuves

Étape	Objectif	Moyens de contrôle
Validation des épreuves	S'assurer que les tests respectent les objectifs pédagogiques et les standards de la certification	Relecture et approbation par un comité d'experts en yoga aquatique et pédagogie aquatique

Les procédures de contrôle des évaluations garantissent un processus rigoureux et équitable. L'objectif est d'assurer que chaque candidat certifié en yoga aquatique possède réellement les compétences nécessaires pour animer des séances adaptées et sécurisées, en toute autonomie.

Modalités de régulation des processus d'évaluation pour les personnes en situation de handicap

L'évaluation à la certification en yoga aquatique est accessible à tous. Les personnes en situation de handicap peuvent accéder à l'évaluation sous condition de répondre aux pré-requis établis lors de l'inscription.

Tous les moyens sont mis en œuvre pour faciliter la mise en oeuvre de l'évaluation finale.
Supports pédagogiques, FAL/FAC, supports numériques, supports audio et vidéo, support logistique et humain.

contact@institut-certification-yoga-aquatique.fr
Tél: 06.14.63.01.06